

14 ANNEXE – CERFA



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION
 POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION
 DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
 Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore
 sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Département de Loire-Atlantique

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : 3 quai Cernusay, 44000 NANTES

Nature des activités : Collecte Rembourse

Qualification :

B. QUEL SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUITS, ALTERES OU DEGRADEES

ESPECE ANIMALE CONCERNEE

Description (1)

Nom scientifique

B1 Strix aluco

Fermeture des combles de l'Abbaye rendant le site de nidification actuelle inaccessible

Chouette hulotte

B2 Hirundo rustica

Restauration des plafonds du rez-de-chaussée de l'Abbaye où sont situés d'anciens nids d'Hirondelle rustique actuellement inoccupés

Hirondelle rustique

préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Objectif : restauration de l'Abbaye de Blanche-Couronne à la Chapelle-Launay (44), monument historique depuis 1994.

Méthode : inventaire de la faune et de la flore sur un cycle biologique complet. Propositions de mesures d'évitement, de réduction, de compensation, de suivi et d'accompagnement.

Résultats attendus : maintien voire renforcement des populations des espèces impactées par le projet. L'Hirondelle rustique est une espèce en déclin au niveau national (quasi-menacée) et stable au niveau régional (préoccupation mineure). La Chouette hulotte est stable à l'échelle régionale et nationale (préoccupation mineure).

* cocher les cases correspondantes

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction Préciser : site de nidification de la Chouette hulotte rendu inaccessible. Destruction d'anciens nids d'Hirondelles rustiques

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

* cocher les cases correspondantes

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Master 2 pro écologie des écosystèmes continentaux et côtiers de Lille 1.

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

* cocher les cases correspondantes

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Les combles et le reste du bâtiment seront fermés à partir de septembre 2023.

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Région administrative : Pays de la Loire

Département : Loire-Atlantique

Canton : Blain

Commune : Chapelle-Launay

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures..... Préciser : Suivi de la nidification pendant 15 ans.

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf. présent rapport.

* cocher les cases correspondantes

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : programmation d'un suivi naturaliste pluriannuel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à NANTES

le 15 FEV. 2023

Votre signature



